

16.12.2016 - 10:21 Uhr

L'obligation de convoquer à un entretien d'embauche suscite l'incompréhension / L'hôtellerie-restauration craint une bureaucratie vaine et inutile

Berne (ots) -

L'hôtellerie-restauration craint que la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, décidée aujourd'hui, impose aux PME des charges bureaucratiques inutiles. De plus, l'effet prévu est loin d'être garanti. GastroSuisse et hotelleriesuisse exigent par conséquent d'urgence une amélioration par le biais de l'ordonnance à venir. Avec ses plus de 200 000 collaborateurs, la branche fortement dépendante du personnel a besoin de solutions plus pragmatiques, qui profitent davantage aux employés, aux chômeurs et aux PME que la mise en oeuvre actuelle.

L'hôtellerie-restauration applique naturellement la préférence indigène

Les hôtels et les restaurants soutiennent la préférence indigène. Il est en effet plus facile et rapide d'engager de la main-d'oeuvre indigène. Un évincement de celle-ci par des candidats étrangers n'a pas lieu, étant donné que les salaires minimaux fixés dans la CCNT valent de la même manière pour tous les collaborateurs, qu'ils soient étrangers ou non. Or, le marché de l'emploi pour la main-d'oeuvre qualifiée, particulièrement dans les zones de montagnes, est à sec. « Nous ne trouvons pas ici suffisamment de collaborateurs ayant de bonnes qualifications », déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse et hôtelier à Kandersteg.

Très peu d'immigration dans l'hôtellerie-restauration

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, moins de 1% des étrangers a immigré comme main-d'oeuvre dans l'hôtellerie-restauration. L'immigration nette dans la branche s'est élevée à moins de 500 personnes en moyenne au cours des huit dernières années. Deux tiers de tous les collaborateurs étrangers, qui entrent en fonction chaque année dans l'hôtellerie-restauration, sont frontaliers ou titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée. Leur séjour en Suisse est donc limité. Par conséquent, la branche est mise au pilori à tort ; elle n'est à l'origine que d'une faible immigration, et le regroupement familial tout comme les prestations sociales ne concernent finalement pas ces importants titulaires de séjour de courte durée.

Le chômage de longue durée dans l'hôtellerie-restauration est particulièrement bas

Un simple appel d'offres d'emploi doit suffire pour satisfaire de manière non bureaucratique la nouvelle obligation d'annoncer les places vacantes. C'est le devoir des ORP d'améliorer le recrutement. Croire que des entretiens d'embauche ou même des tests d'aptitude augmentent les chances des chômeurs de trouver un emploi est erroné. « Aujourd'hui, les candidats appropriés sont déjà volontiers engagés, et ce sans contrainte de l'Etat », dit Andreas Züllig, président d'hotelleriesuisse. La part des chômeurs de longue durée dans l'hôtellerie-restauration est plus basse d'un cinquième environ que dans le reste de l'économie. L'obligation de convoquer à un entretien d'embauche ne donnera un coup de pouce à ces personnes que si elles conviennent pour le travail en question. Elle ne peut remédier ni à un manque de qualifications, ni à une motivation en berne. L'ordonnance doit donc réduire la charge bureaucratique inutile pesant sur les PME, qui n'ont pas de service du personnel. Les associations s'engagent à poursuivre des programmes en faveur d'une formation continue souple, et sont convaincues que la qualification est la voie la plus viable vers le plein emploi.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (dont environ 2500 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

hotelleriesuisse est le centre de compétence de l'hôtellerie en Suisse. L'association des entrepreneurs défend les intérêts des hôtels à vocation nationale et internationale. Les établissements classés par hotelleriesuisse représentent près des deux tiers des lits d'hôtels disponibles en Suisse et génèrent 75% des nuitées.

Contact:

GastroSuisse, Casimir Platzer, Président
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

hotelleriesuisse, Andreas Züllig, Président
Téléphone 031 370 41 40, media@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100797127> abgerufen werden.